

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE MASCARA

Sous Direction Technique

Département réseaux d'accès

Réf : AT/DO29/SDT/DRA/ 27/2023

Mascara le : 08.07.2023

Le Directeur Opérationnel de Mascara

**A Monsieur: Mr SAIM MOHAMED - Gérant Entreprise
Sise à 04 Rue Mehor Driss – Mascara**

OBJET : Annulation Bon de commande et ODS démarrage des travaux

Référence :

- Mise en demeure N° 01 du 04.07.2023
- Mise en demeure N° 02 du 08.07.2023

Nature: Travaux de remplacement, réparation et développement du réseau de distribution ODN.

Contrat D'ADHESION : N°18/2021 du 14.04.2021.

PROJET : Distribution réseau FTTH à localité Froha (Programme MOD)

Bon de commande des travaux N° 08/2023 du 25.06.2023

Lettre d'engagement du 26.06.2023

ODS de démarrage des travaux N° : 182/23 du 26/06/2023.

Importance : 990 accès.

Date d'ouverture de chantier : le 02.07.2023 et le 03.07.2023.

Tenan compte aux deux mises en demeures sus cités en objet concernant l'absence de votre entreprise pour le démarrage des travaux de distribution de réseau FTTH à Localité Froha, a ce jour les travaux n'ont pas fait l'objet de démarrage effectif sur site,

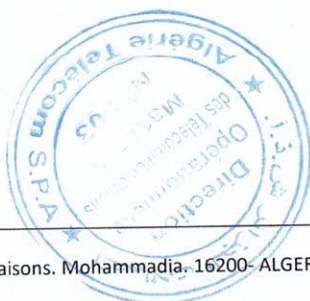
Ce projet est inscrit dans le cadre du plan d'action 2023 de la DOT Mascara, la concrétisation du réseau FTTH doit être réalisé et réceptionner dans les délais fixés par Algérie Télécom.

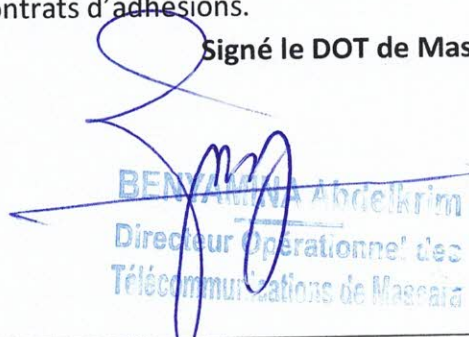
Vu le retard considérable de votre entreprise pour entamer les travaux, la DOT Mascara par la présente lettre, annule le bon de commande des travaux et l'ordre de service de démarrage des travaux ce jour le 09.07.2023.

Le projet est restitué à votre entreprise et sera réattribué de nouveau à une autre entreprise cocontractante avec la DOT Mascara dans le cadre des contrats d'adhésions.

Particulièrement signalé.

Signé le DOT de Mascara.




BENABOU Abdelkrim
Directeur Opérationnel des
Télécommunications de Mascara